



Début des cours en EMI en 6eme, au CDI, le 20/9/21

publié le 09/09/2021 - mis à jour le 09/01/2023

Descriptif :

Début des cours en EMI , éducation aux médias et à l'information, pour tous les élèves de 6eme à compter du 20/09/2021

L'EMI , c'est quoi donc ?

C'est un enseignement obligatoire, qui figure dans les programmes officiels, et qui signifie : EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION. Les curieux peuvent aller voir sur EDUSCOL pour trouver les programmes.

<https://eduscol.education.fr/1531/education-aux-medias-et-l-information>

Au CDI en 6eme, les élèves apprennent d'abord à se repérer dans le CDI et à y trouver toutes sortes de documents (romans, livres documentaires, etc). Pour savoir où trouver quoi, il faut aussi savoir utiliser le site internet du CDI : ESIDOC. Ensuite, nous verrons ce qu'est une information, le travail d'un journaliste et comment exercer un esprit critique face aux fausses informations.

Sur le plan pratique : Il n'y a pas de notes ni de devoirs à la maison en EMI. Les élèves travaillent sur des documents ou sur des ordinateurs et tout reste au CDI dans leur pochette classe. Ainsi, ils ne risquent pas d'oublier leur matériel. Les élèves viennent en 1/2 groupe. Nous allons faire 6 séances en EMI pour chaque 1/2 groupe cette année en 6eme.

A très bientôt et bonne rentrée à tous !

Julie Delpech

Professeure documentaliste

Qui est la professeure documentaliste, au fait ? Mais c'est Julie, la dame du CDI, bien sûr !